

Wellesley, parti de Plymouth le 16 avril, arriva le 22 à Lisbonne. Il y fut accueilli avec enthousiasme et comme le libérateur attendu ; il porta toute son armée vers le nord avec le dessein d'envelopper Soult ou de le forcer à une retraite désastreuse ; mais Soult devina le plan de son adversaire et résolut de le déjouer en évacuant Oporto. L'évacuation, fixée le 9 pour le 11, fut retardée jusqu'au 12, par la nécessité de réunir l'artillerie et de mettre les convois en route. Il était trop tard.

Le pont sur le Duero fut rompu après le passage des troupes, et toutes les barques rassemblées sur la rive droite.. Wellington, par un hardi coup de main, traversa le Duero devant nous, sans obstacle, sur deux points à la fois. On ne s'aperçut de la présence des Anglais qu'à dix heures du matin, quand ils étaient maîtres d'une partie de la ville ; c'était le 12 mai 1809.

Les troupes tombèrent dans un profond découragement ; mais Soult se ressaisit lui-même. Ayant appris d'un colporteur espagnol qu'en remontant la rive droite de la Souza, on trouverait un sentier conduisant à Guimaraes ; il fit détruire l'artillerie, abandonna les bagages, puis s'engagea dans la montagne et arriva le soir à Guimaraes, l'armée se trouva réunie.

Les mécontents recommençaient à murmurer. A leur tête Loison, qui déclarait tout haut « qu'il fallait traiter avec les Anglais, comme à Cintra ». Des régiments entiers formant l'arrière-garde de l'armée, à la vue de l'ennemi, crièrent : « Vive Georges III ! Vive les Anglais ! » et à ces infâmes cris jetèrent leurs armes, leurs sacs, et, se sauvant à toutes jambes, laissèrent de la sorte toute l'armée à découvert. En même temps, les paysans nous harcelaient sur les flancs et assassinaient les traînants. On arriva enfin à Lugo et la place assiégée par les Espagnols fut délivrée ; les soldats s'embrassèrent. Ainsi finit cette retraite du Portugal.

Pendant que le 2e corps évacuait le Portugal et regagnait la Galice, le capitaine Argenton courait de nouvelles aventures. Il n'avait quitté nos rangs, le

Extrait de : Guillon, Édouard (1849-19..). Auteur du texte. Les complots militaires sous le Consulat et l'Empire : d'après les documents inédits des archives / par É. Guillon,.... 1894../Gallica-BNF.

13 mai, que pour tomber dans un parti de Portugais qui faillirent le massacrer. Il parvint à leur échapper et rejoignit les Anglais à Oporto. Wellington l'embarqua pour Plymouth, de là, Argenton gagna Londres puis Calais où il fut déposé sur la côte.

Il fut d'abord arrêté par les douaniers, puis relâché. Il se rendit à Boulogne, où il fut arrêté encore une fois, et conduit devant le gouverneur militaire, le général de Sainte-Suzanne, sénateur. Il se donna d'abord comme un capitaine Dessort, du 18^e dragons, fait prisonnier à la bataille de la Corogne. Il en fournissait comme preuve un cartel d'échange, signé du général Ricard, et qu'il avait fabriqué lui-même. Puis, brusquement, il se décida à tout avouer.

Il fut alors signalé à la police et à la gendarmerie, conduit en poste à Paris, et enfermé à Vincennes, où il resta plusieurs semaines au secret. De là, il fut transféré à l'Abbaye, où eurent lieu les premières interrogations, à la fin de septembre. Les colonels Laffite et Donnadiou, de retour d'Espagne, avaient été arrêtés également, dans le courant de septembre, et incarcérés à l'Abbaye. L'instruction fut rapidement conduite. Dès le 20 novembre, Bertrand alla recueillir à l'Abbaye les dépositions de Laffite et de Donnadiou.

Le procès suivit son cours puis la place fut laissée aux avocats. Le président, à l'accusé : « Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense? » « Non, Monsieur ». Argenton sortit et la commission délibéra. Reconnu coupable, à l'unanimité, Argenton fut, à l'unanimité, « en vertu des articles 1 et 2 du titre III du Code pénal militaire du 25 brumaire an V, condamné à la peine de mort. La sentence était exécutoire dans les vingt-quatre heures. Dès le soir même, l'avocat Falconnet avait eu recours à l'Empereur.

La justice suivit son cours et Argenton fut passé par les armes, le 22 décembre, dans la plaine de Grenelle.

Une lettre de Bertrand au général Hullin nous renseigne sur ses derniers moments. Bertrand s'était rendu le 22, vers onze heures du matin, à la prison

de l'Abbaye. Espérant dans la clémence de l'Empereur, il attendit jusqu'à une heure pour faire appeler Argenton et lui donner lecture du jugement que celui-ci entendit avec beaucoup de calme. Argenton remonta alors dans sa chambre, rassembla tranquillement ses effets dont il fit un paquet, écrivit à sa femme, fit sa toilette, descendit s'entretint quelques instants avec un prêtre dans une chambre voisine du greffe ; enfin, régla ses comptes avec le concierge de la prison.

Il quitta l'Abbaye à deux heures un quart, arriva dans la plaine de Grenelle, se plaça lui-même devant le peloton d'exécution, commanda le feu, et tomba. Il était trois heures vingt.

Telle fut la triste fin du capitaine Argenton. Ses brillants services, son attitude dans le procès, ses protestations jusqu'au bout, tout laisse croire qu'il n'était pas un traître, qu'il fut seulement un instrument, et qu'il fut abandonné de ceux qui l'avaient employé. La plupart des contemporains qui ont signalé les intrigues qu'il a nouées ou auxquelles il fut mêlé, semblent ignorer que la plaine de Grenelle en a vu le dénouement.

Quant à Laffitte et Donnadiou, ce dernier envoya une lettre à l'Empereur, le 10 janvier 1810, une lettre pathétique où se trouvaient des phrases singulières « Il y a un an aujourd'hui, à cette même heure, j'enfonçais, à la tête de mon régiment l'aile droite de l'armée anglaise, et en ce moment même, je suis dans les fers. Et qu'ai-je fait pour cela ? Parce qu'un misérable a parlé de moi. Ah, Sire ! ma conduite n'est-elle rien ? ».

Napoléon renvoya la lettre au ministre de la police en demandant pour le lendemain un rapport définitif. Fouché rendit compte de l'affaire très clairement, en faisant peser toute la responsabilité sur Argenton, et proposa la mise en liberté de Laffite et de Donnadiou. Elle fut accordée aussitôt.